

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
LUNDI 10 Mars 2014 à 20 H 30

Convocation : 03/03/2014

Affichage : 12/03/2014

Etaient présents : Mesdames Rosaline COULON, Catherine JEANDENANS, Josette PAILLARD, Samira OUDET et Messieurs Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Olivier LONGIN, Stephen MARTIN, Florian DARCQ

Excusée : Mme Danielle BOURGEOIS donne procuration à Mme Rosaline Coulon.

Secrétaire de séance : Mme Rosaline COULON.

Après lecture faite par le Maire du procès-verbal du 3 février 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

L'ordre du jour est abordé :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- Vote CA 2013
- Vote compte de gestion 2013
- Orientations budgétaires 2014
 - Tarifs communaux 2014
 - Tarifs salle polyvalente 2015
- Transfert de compétence à la CCJN – Modification statutaire
 - Modification des statuts du SIAR

QUESTIONS DIVERSES

Affaires générales

Vote Compte administratif 2013 – Affectation de résultat

Les membres du Conseil municipal, après délibération, par 10 voix pour, et 1 abstention, (M. le Maire ne prenant pas part au vote), vote le compte administratif 2013 dressé par M. le Maire et présenté par Mme Coulon.

Celui-ci fait apparaître

- un excédent de fonctionnement cumulé de 428 896.22 €
- un déficit d'investissement cumulé de 396 073.14 €
- Excédent global cumulé de 32 823.08 €

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents d'affecter au budget primitif 2014, l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

- **Recettes d'investissement**
Article 1068, la somme de **396 896.22 €** pour combler le déficit d'investissement,
- Affectation de l'excédent de fonctionnement restant, en recette de fonctionnement à l'Article 002 (affectation à l'excédent reporté) :
32 823.08 €

Vote compte de gestion 2013

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2013 dressé par M. le Trésorier municipal, les chiffres concordant avec ceux du compte administratif 2013.

Orientations budgétaires 2014

M. le Maire énumère en lien avec les membres du Conseil municipal un certains nombres de projets qui seront à examiner pour les planifier au budget primitif 2014, à savoir :

- Place stationnement chasseurs
- Poursuite travaux des Minerais
- Aménagement places Centre bourg
- Mise aux normes des bâtiments publics
- Deuxième phase rénovation salle polyvalente
- Travaux Eglise (maçonnerie – vitraux)
- Ateliers municipaux (travaux en régie)
- Jeux extérieurs Châteauneuf
- Digue de l'Etang du Patouillet
- Voirie Rue de la Loutre
- Travaux de maintenance de voiries diverses.

Tous ces projets devront donc être arbitrés lors du vote du BP 2014.

Tarifs communaux 2014

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs de l'année 2014 comme suit :

- Concession cimetière trentenaire : 175 € le m²
- Concession columbarium trentenaire : 465 €
- Droit de place pour camion ambulant : 155 € / an
- Droit de place pour place du café : 165 € / an
- Stère de bois : 4 €
- Droit de place camions de livraison et déballage : 75 €
- Cirque : 100 €
- Droit de place pour un marché : 25 €/marché charges comprises

En ce qui concerne le droit de place situé Place Flore, ce tarif de 155 € /an, est fixé pour l'emplacement une fois par semaine. Si l'emplacement est utilisé 2 ou plusieurs fois par semaine, le tarif sera multiplié en conséquence (par 2 ou 3...).

Tarifs salle polyvalente 2015

Sur proposition du maire, le Conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de la salle polyvalente de 3 %, arrondi à l'euro supérieur, pour l'année 2015.

Transfert de compétences à la CCJN – Modification statutaire

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, le transfert de compétences « construction, extension, entretien et fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire » à la communauté de communes Jura Nord ainsi que la modification statutaire qui en découle.

Modification des statuts du SIAR

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Roches qui engendre une diminution des membres représentants les communes, deux représentants par commune et deux suppléants au lieu de 3 précédemment puisque le nombre de commune a augmenté.

Questions diverses

- 1 M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu un courrier de la Présidente du club « Sourires d'Automne » demandant la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente le 28 septembre prochain pour les 40 ans d'existence du club. Après réflexion, le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande exceptionnelle (9 pour et 2 abstentions car membres du club)
- 2 M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu un courrier de Monsieur Marc LEON gérant du MOJO qui souhaite que l'éclairage public soit coupé à 1 h 00 au lieu de 23 h le vendredi et samedi soir. Après réflexion, le Conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande pour des raisons techniques d'une part (pas de possibilité de différencier le secteur) et pour ne pas créer de jurisprudence d'autre part (toute autre demande pourrait être aussi légitime pour d'autres raisons). Cependant, les membres du Conseil acceptent que Monsieur LEON installe un éclairage autonome privé pour pallier les inconvénients soulevés par M. LEON concernant son commerce.
- 3 Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, le remboursement de Groupama d'un montant de 1 135.20 € correspondant au sinistre du 12 avril 2013.
- 4 M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu une demande de mise à disposition de la Source au mois d'août pour une centaine personnes. Le Conseil municipal souhaite rencontrer la personne organisatrice pour de plus amples renseignements.
- 5 Mme COULON fait un compte rendu de la réunion du SIVU et informe le Conseil municipal que l'association PRODESSA souhaiterait racheter le foyer logement avec le personnel actuel.
- 6 M. FERRAND évoque le dossier des rythmes scolaires au Conseil municipal et indique qu'il a déposé une motion lors de la dernière réunion du Conseil communautaire de Jura Nord, compte tenu de l'impact organisationnelle et surtout financier d'une telle réforme, sans remettre en cause son objectif premier. La motion souhaite une aide pérenne de l'Etat pour la mise en place de cette réforme.
- 7 M. FERRAND expose au Conseil municipal, le futur redécoupage des cantons et la carte départementale. Le canton de Dampierre sera fusionné avec ceux de Villers-Farlay et Mont sous Vaudrey. Dampierre ne sera plus chef-lieu de canton, ce qui aura un impact financier non négligeable. Par ailleurs ce découpage ne correspond pas au territoire de la communauté de commune Jura Nord, ni au bassin de vie de notre territoire. Enfin, il note le manque de concertation auprès des élus du territoire, pour établir ce découpage. A l'unanimité, le Conseil municipal se prononce contre ce découpage.

- 8 M. le Maire indique que ce Conseil est le dernier de la mandature : en ayant une pensée particulière pour M. Maurice Berthet, il remercie tous les membres du Conseil municipal pour leur confiance et pour le travail accompli pour la commune, particulièrement ceux qui ne se représentent pas.

La séance est levée à 23 H30.

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	A donné procuration
Monsieur MARTIN Stephen	
Madame OUDET Samira	
Monsieur DARQC Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations :

Intitulé de la délibération	Numéro
Compte Administratif 2013	2014/005
Affectation de résultat	2014/006
Compte de gestion 2013	2014/007
Tarifs communaux 2014	2014/008
Tarifs salle polyvalente 2015	2014/009

Transfert de compétence à la CCJN – Modification statutaire	2014/010
Modification des statuts du SIAR	2014/011
Remboursement GROUPAMA	2014/012